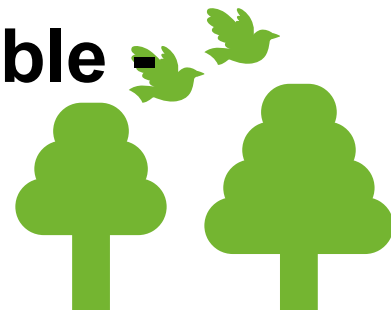




RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 11 Mars 2022 – 17 h

MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DU FORT NAPOLEÓN

- Aménagement de l'Espace Naturel Sensible -



LE CONTEXTE

La ville de La Seyne-sur-Mer est propriétaire du bâtiment "Fort Napoléon" (parcelle cadastrée AR 946) ainsi que des parcelles correspondant au chemin d'accès.

Depuis son acquisition en 1977, le fort est devenu un lieu de découvertes patrimoniales et culturelles (festivals, expositions...).



LE CONTEXTE

L'espace boisé, **Espace Naturel Sensible (ENS)**, est propriété du département du Var depuis 1982.

La loi du 18 juillet 1985 confie aux départements la politique en faveur des ENS. Ils sont compétents pour mettre en œuvre une politique cohérente de préservation des sites, paysages et milieux naturels remarquables. Pour la mener à bien, ils perçoivent la Taxe d'Aménagement des Espaces naturels sensibles, financée par un prélèvement proportionnel aux surfaces construites ayant fait l'objet d'un permis de construire.

Les ENS sont des sites qui, en raison de leur qualité, de leur fragilité écologique ou de l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour le public, doivent être préservés et gérés. Ils peuvent, lorsque cela est nécessaire, être aménagés. Ces aménagements ont pour vocation de faciliter la découverte et de limiter les impacts de la fréquentation sur les milieux naturels.

Le dispositif ENS doit permettre, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu, l'accès au public par un programme d'aménagement et d'animation adapté qui ne porte pas préjudice au site.

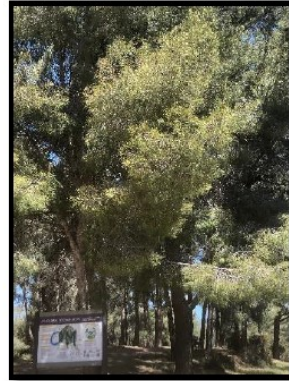
(extrait de la brochure éditée par le département du Var, "Les espaces naturels sensibles du Var"2020)



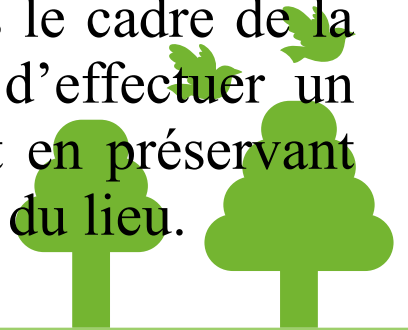
L'ÉTAT DES LIEUX



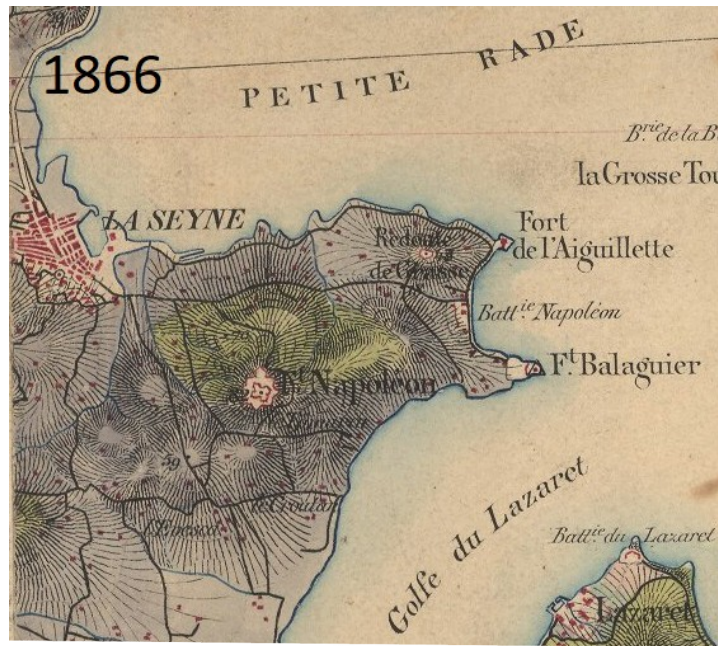
La végétation actuelle est assez dense. La nature reprend peu à peu ses droits. Sans intervention, l'étalement de la forêt constituée principalement de pins d'Alep fera disparaître les constructions et les traces d'une partie de notre histoire.



Il est nécessaire dans le cadre de la protection incendie, d'effectuer un abattage modéré tout en préservant la qualité et la beauté du lieu.



LE FORT, MONUMENT AU CŒUR DE LA FORÊT



La colline Caire est un site chargé d'histoire. Lors du siège de Toulon en 1793, c'est ici que se joue une partie décisive de la bataille qui a permis de reprendre Toulon aux Anglais et de révéler le jeune capitaine Napoléon Bonaparte.

La construction du fort est achevée en 1821.



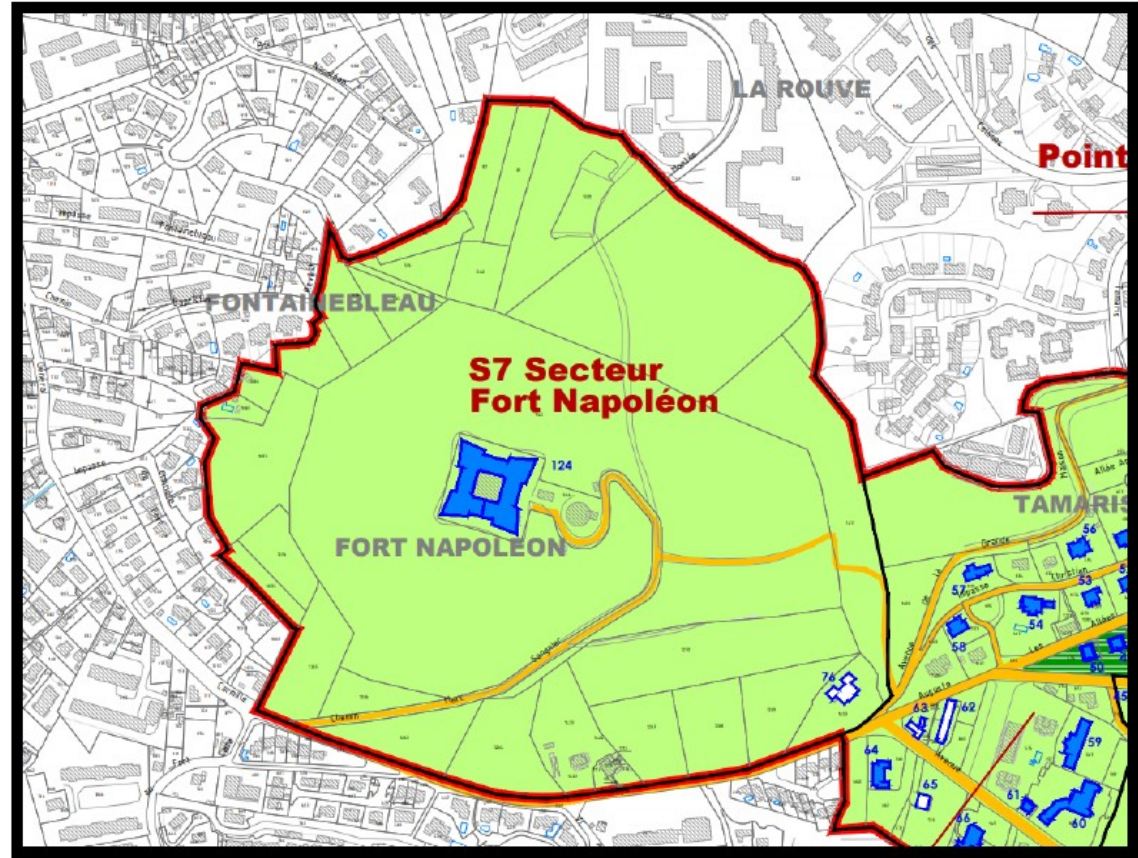
1931





LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE PATRIMONIAL

- L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine « Balaguier – Tamaris – Les Sablettes – Baie du Lazaret » : Servitude d'Utilité Publique approuvée le 24 octobre 2016.
- Inscription du fort à l'inventaire des Monuments Historiques (7 octobre 2019) : en totalité avec les fossés et les glacis aux murs de soutènement maçonnés
- Tous les travaux en AVAP et aux abords des monuments historiques doivent faire l'objet d'une autorisation préalable pour laquelle l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est sollicité.



LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE LIÉ AUX BOISEMENTS



- **Code Forestier**

Article L.131-10 à 16 et L. 134-5 à 18 du Code Forestier

« On entend par débroussaillage pour l'application du présent titre, les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupe.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques ».

- **Arrêté préfectoral du 30 mars 2015**

- Définit les zones concernées (en forêt et à moins de 200 mètres des massifs forestiers)
- Fixe les préconisations techniques.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT FORT NAPOLEON

LA SEYNE

Faits divers

Un incendie maîtrisé du côté du fort Napoléon à La Seyne

Ce jeudi peu avant 18h, un feu s'est déclaré à proximité du fort Napoléon, à La Seyne, détruisant quelques centaines de mètres carrés de végétation.



Photo Reporter mobile / @Gellinotte.



Départ de feu au Mont des Oiseaux de La Seyne

Un incendie s'est déclaré, ce mercredi sur le coup de 14h40, du côté du Mont-des-Oiseaux, un quartier de l'est de La Seyne. D'importants moyens terrestres sont mobilisés, ainsi qu'un hélicoptère.

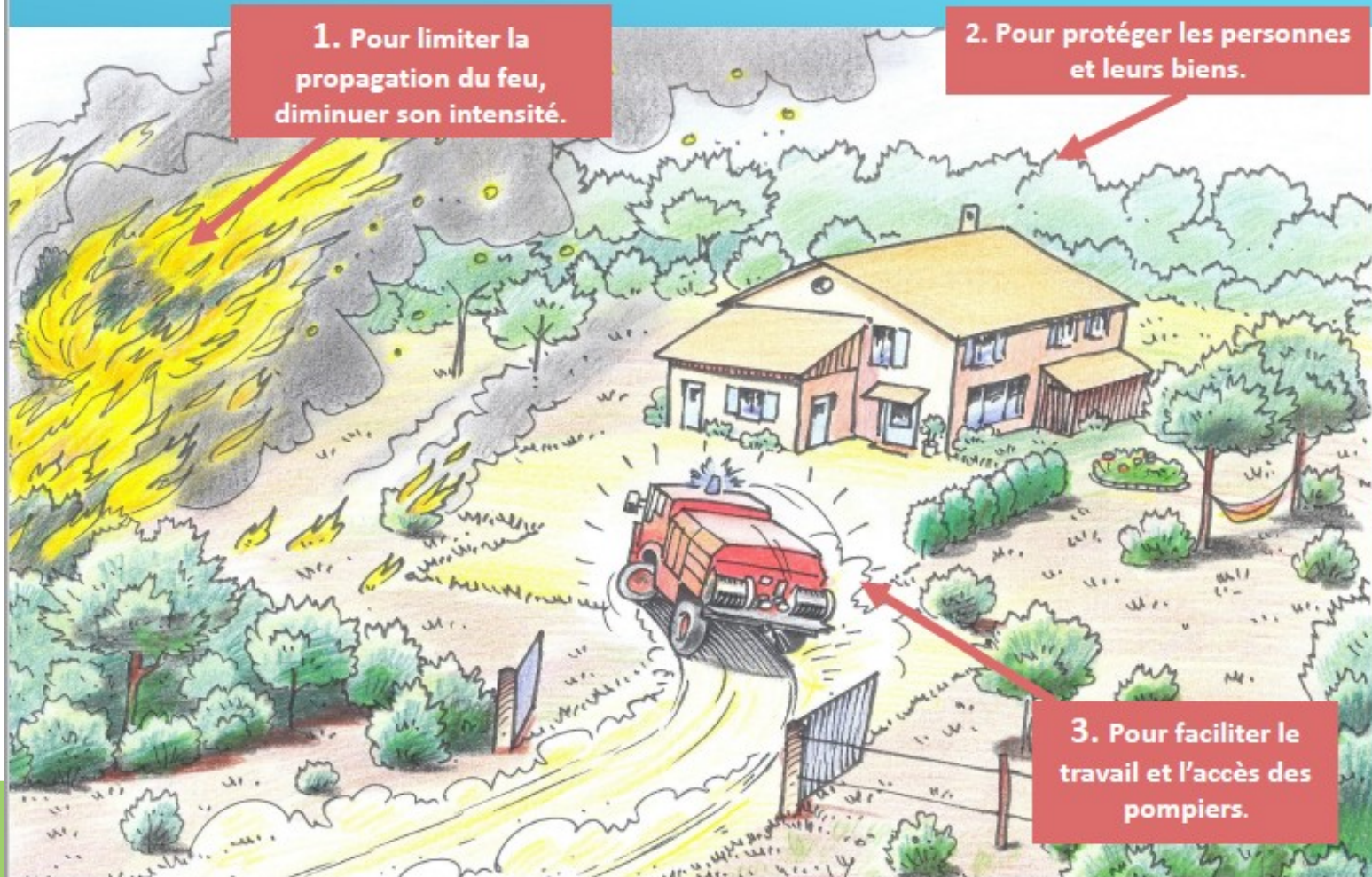


Pourquoi débroussailler ?

1. Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.

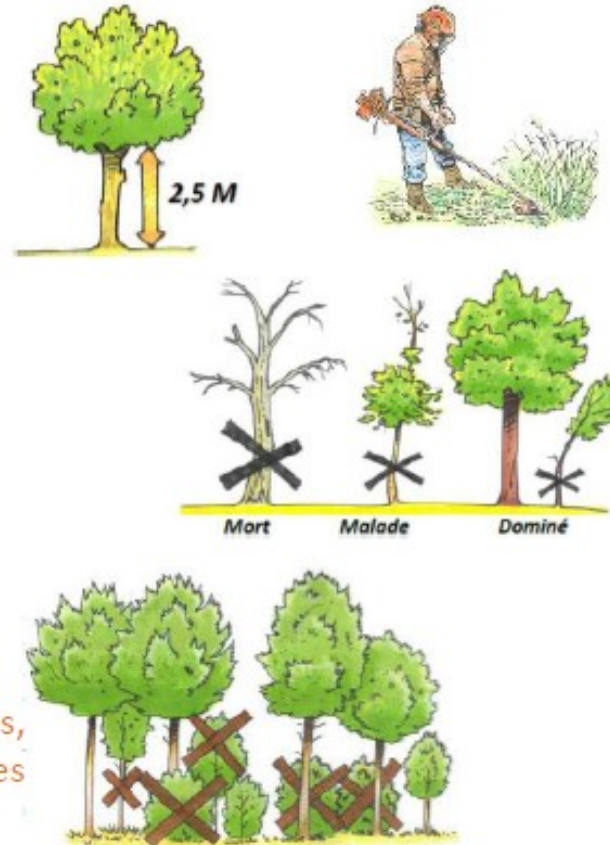
2. Pour protéger les personnes et leurs biens.

3. Pour faciliter le travail et l'accès des pompiers.



Une grande partie des travaux concernant la strate herbacée et arbustive et l'élagage est déjà réalisée

- Elagage des arbres afin que l'extrémité des plus basses branches se trouvent à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol.
- Coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse
- Coupe et élimination des arbres et arbustes, morts, malades ou dominés
- Suppression des arbustes en sous-étage des arbres maintenus, à l'exception des essences feuillues ou résineuses maintenues en nombre limité lorsqu'elles sont nécessaires pour assurer le renouvellement du peuplement forestier.



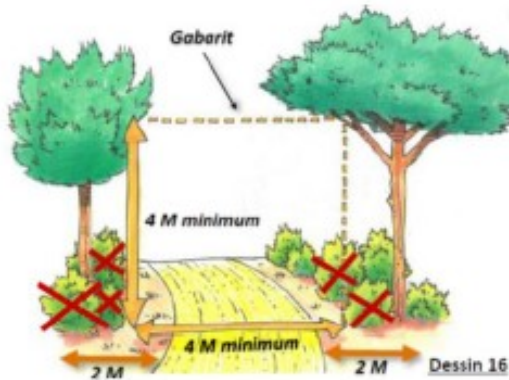
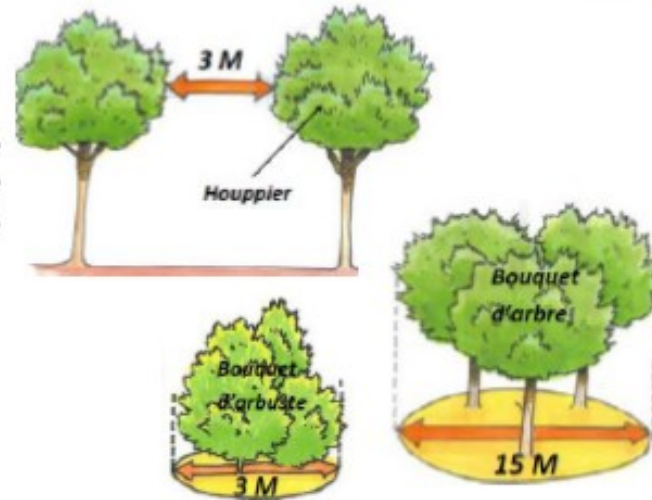
Des petites zones de vestiges non expertisées, seront exclues du débroussaillage pour les préserver et pour des raisons de sécurité



Il reste à espacer les arbres entre eux :

- Eloignement des houppiers des arbres et arbustes maintenus d'au moins 3 mètres les uns des autres.
- Maintien en nombre limité de bouquets d'arbres d'un diamètre maximal de 15 mètres et bouquets d'arbustes d'un diamètre maximal de 3 mètres, distants de plus de 3 mètres les uns des autres et situés à plus de 20 mètres de toute construction.

La création de bouquets a été privilégiée, afin de couper moins d'arbres



Et à améliorer le débroussaillage le long du chemin Marc Sagnier :

Débroussaillage des voies d'accès sur une profondeur minimale de 2 mètres de part et d'autre de l'emprise de la voie. Aménagement d'un gabarit de circulation par suppression de toute végétation sur 4 mètres de hauteur et 2 mètres de largeur de part et d'autre de l'axe central de la voie

L'élagage et l'allègement des houppiers seront privilégiés



Fort débroussaillé = public et bâtiments en sécurité



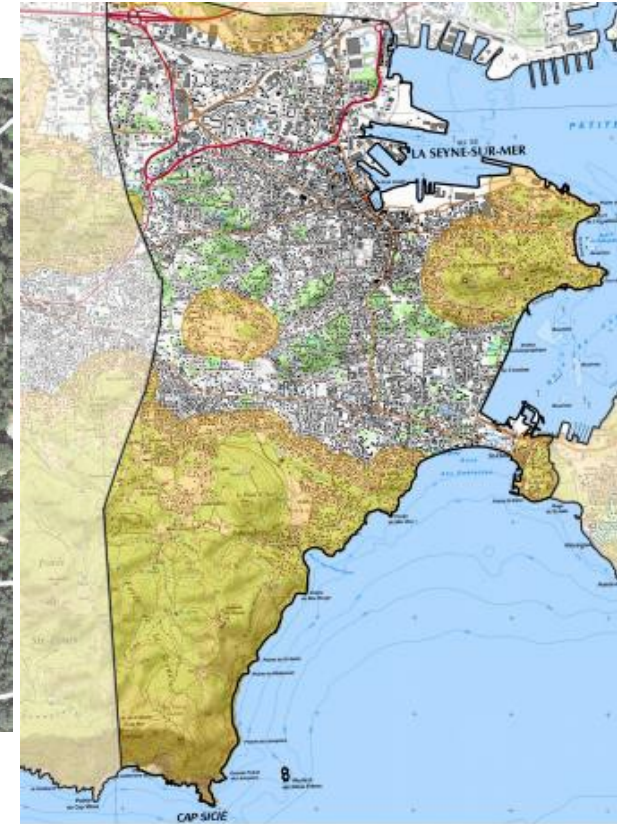
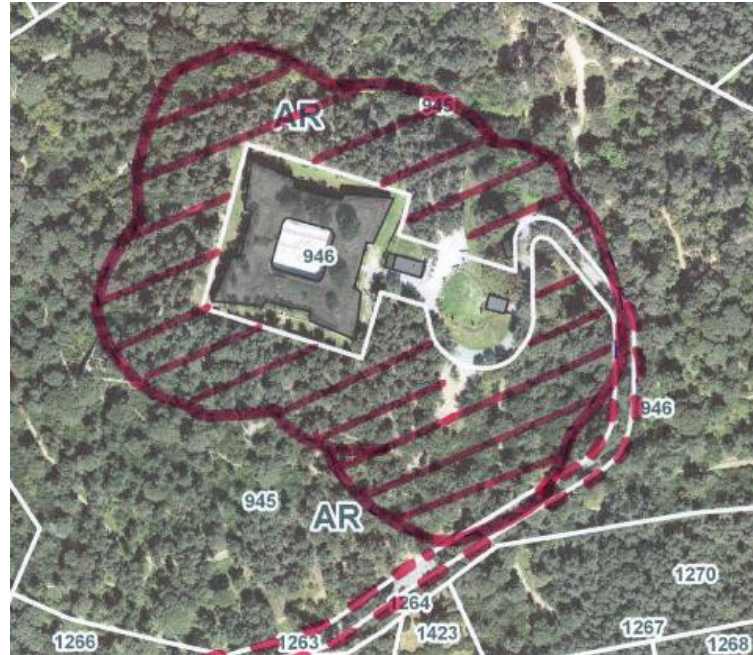
RAPPEL DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

- 2018 : signalement de l'obligation de respecter les OLD dans la forêt du fort Napoléon
- 2019 : repérage des arbres à abattre et dégagement des points de vision par le Conseil Départemental.
- 2021 : obtention par la Ville de l'autorisation de couper les arbres au titre des OLD
- 2022 : réalisation des abattages.



OÙ S'APPLIQUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Aux abords des constructions, chantiers et installations de toutes natures situées à moins de 200 m d'un massif forestier et sur une profondeur de 50 m, ainsi que sur les voies d'accès et les voies ouvertes à la circulation publique.



EN QUOI CONSISTE LE DÉBROUSSAILLEMENT AUX ABORDS DU FORT ?

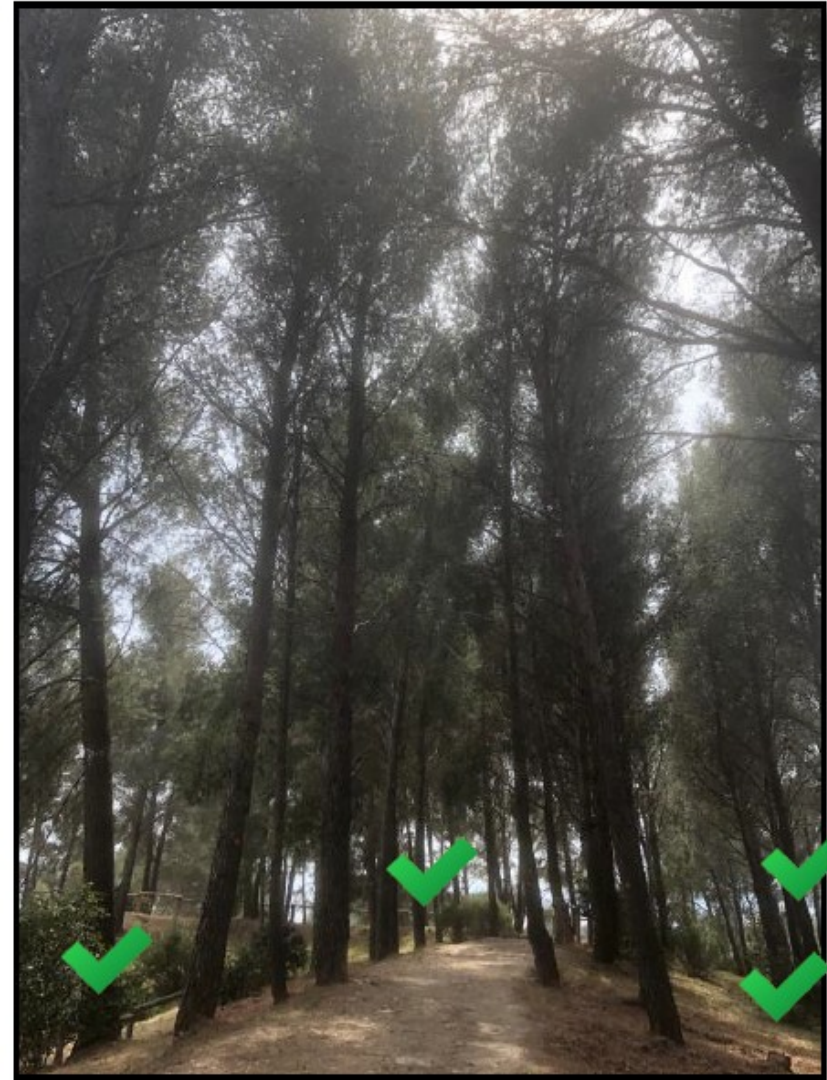
1- La coupe et l'élimination des arbres et arbustes, morts, malades ou dominés



2- L'éloignement des houppiers des arbres et arbustes maintenus d'au moins 3 mètres les uns des autres

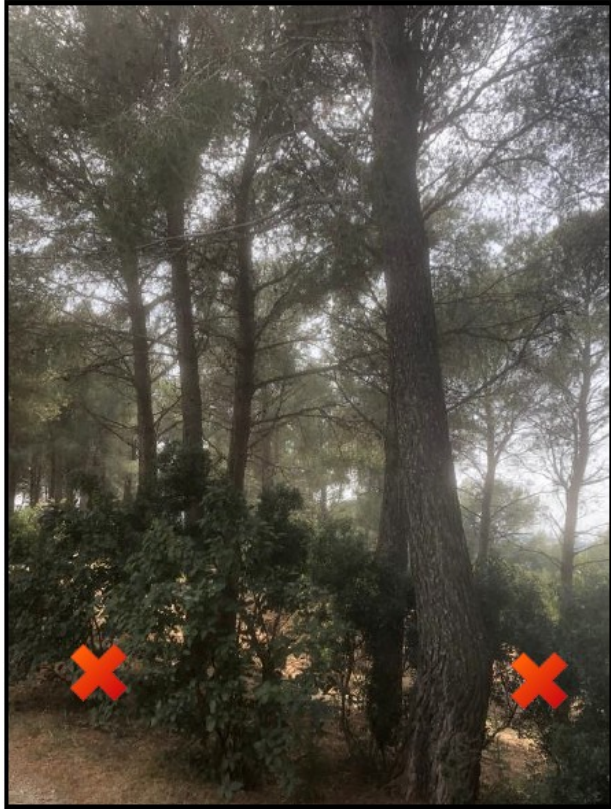


3- Le maintien en nombre limité de bouquets d'arbres d'un diamètre maximal de 15 mètres et bouquets d'arbustes d'un diamètre maximal de 3 mètres, distant de plus de 3 mètres les uns des autres et situés à plus de 20 mètres de toute construction.



4- L'élagage des arbres afin que l'extrémité des plus basses branches se trouve à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol





5- La suppression des arbustes en sous-étage des arbres maintenus, à l'exception des essences feuillues ou résineuses maintenues en nombre limité lorsqu'elles sont nécessaires pour assurer le renouvellement du peuplement forestier.



6- La coupe de la
végétation herbacée
et ligneuse basse
(laurier, laurier-
thym et lentisque
principalement)



7- Le débroussaillage des voies d'accès sur une profondeur minimale de 2 mètres de part et d'autre de la voie et sur une hauteur de 4 mètres à l'aplomb et sur la totalité de la largeur de la plateforme.



8- L'élimination de tous les végétaux et débris de végétaux morts, ainsi que l'ensemble des rémanents de coupe et de débroussaillage.



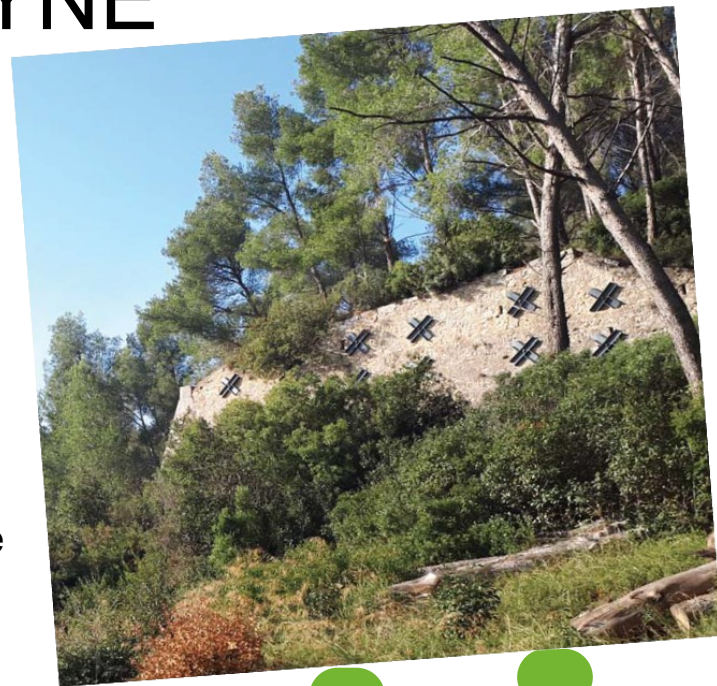
UN PROJET DE VALORISATION RAYONNANT A L'ÉCHELLE DE LA SEYNE

Un promontoire nature et stratégique : la colline du Caire, bastion défensif à l'origine, est devenu un poumon vert pour la ville. Sa superficie atteint près de 11,5 hectares.



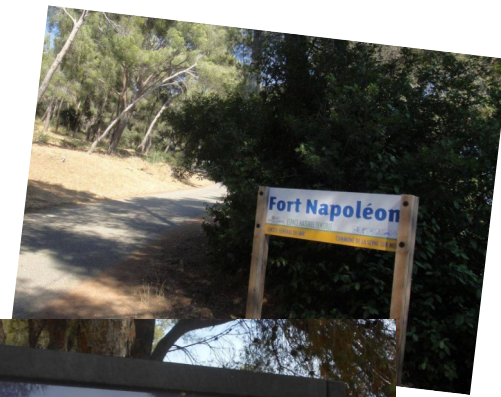
La LPO-PACA, en partenariat avec le Conseil Départemental du Var, assure le suivi naturaliste des ENS.

Sur ce site, elle a relevé la présence de 25 espèces d'oiseaux, mais aussi des écureuils roux, des papillons, tarentes et autres lézards...



MAIS :

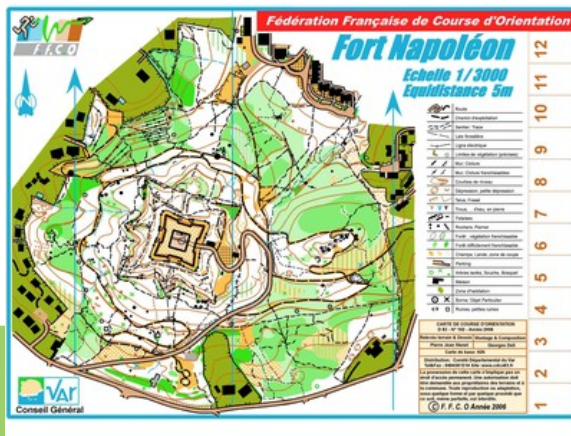
- une entrée de site peu qualitative avec des signalétiques multiples, hétéroclites, voire obsolètes,
- des équipements vieillissants ou cassés,
- des chemins trop nombreux, non balisés et dégradés
- une arrivée au fort par une partie remaniée, peu évocatrice de la richesse historique et patrimoniale des lieux.



UN PROJET DE VALORISATION

SUR LE SOCLE FORESTIER ET LES CONTREFORTS

- Requalifier et organiser des parcours par des boucles thématiques : un réseau de chemins à simplifier et hiérarchiser, relier le parc à la ville
- Réhabiliter le site : zones d'escaliers à réaliser ou à améliorer, zones dégradées à « renaturaliser »...
- Renforcer de la protection incendie
- Un projet en cohérence avec les orientations et les enjeux de l'ENS et sa valeur historique



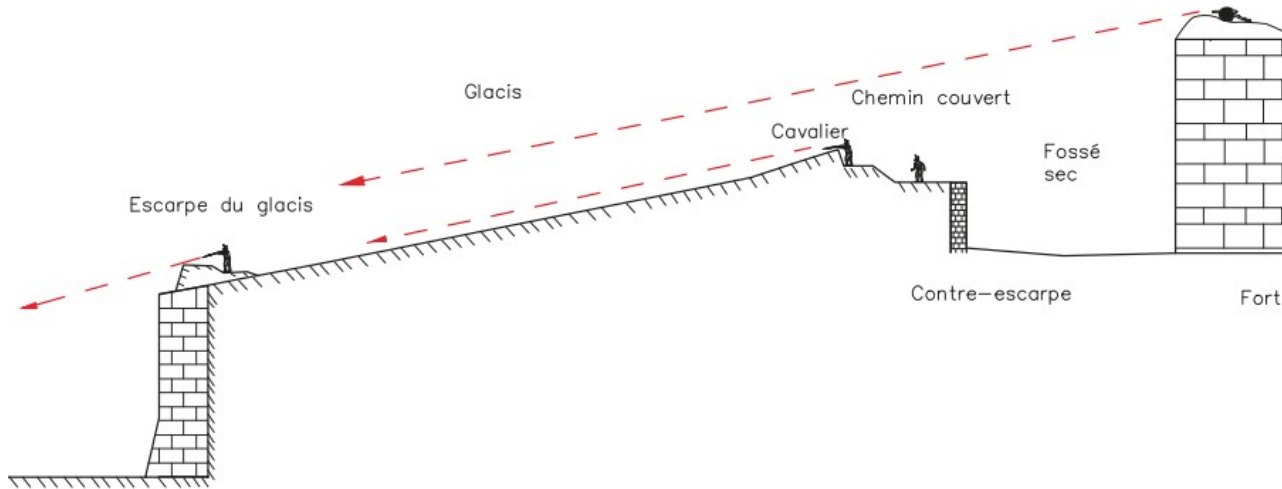
UN PROJET DE VALORISATION

SUR LE TOUR DE RONDE, CHEMIN COUVERT

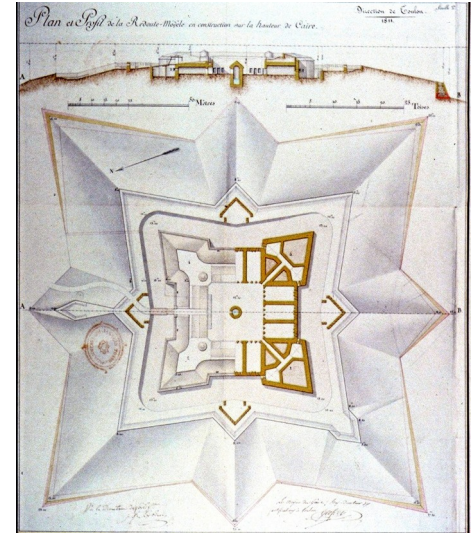
- Un retour aux origines : la nature reprend ses droits, la forêt gagne sur la construction et l'attaque inexorablement.
- La révélation des ouvrages historiques et la préservation des vestiges : chemin couvert, place d'armes, vues stratégiques...
- Retrouver une continuité, canaliser le public...



UN PROJET DE VALORISATION



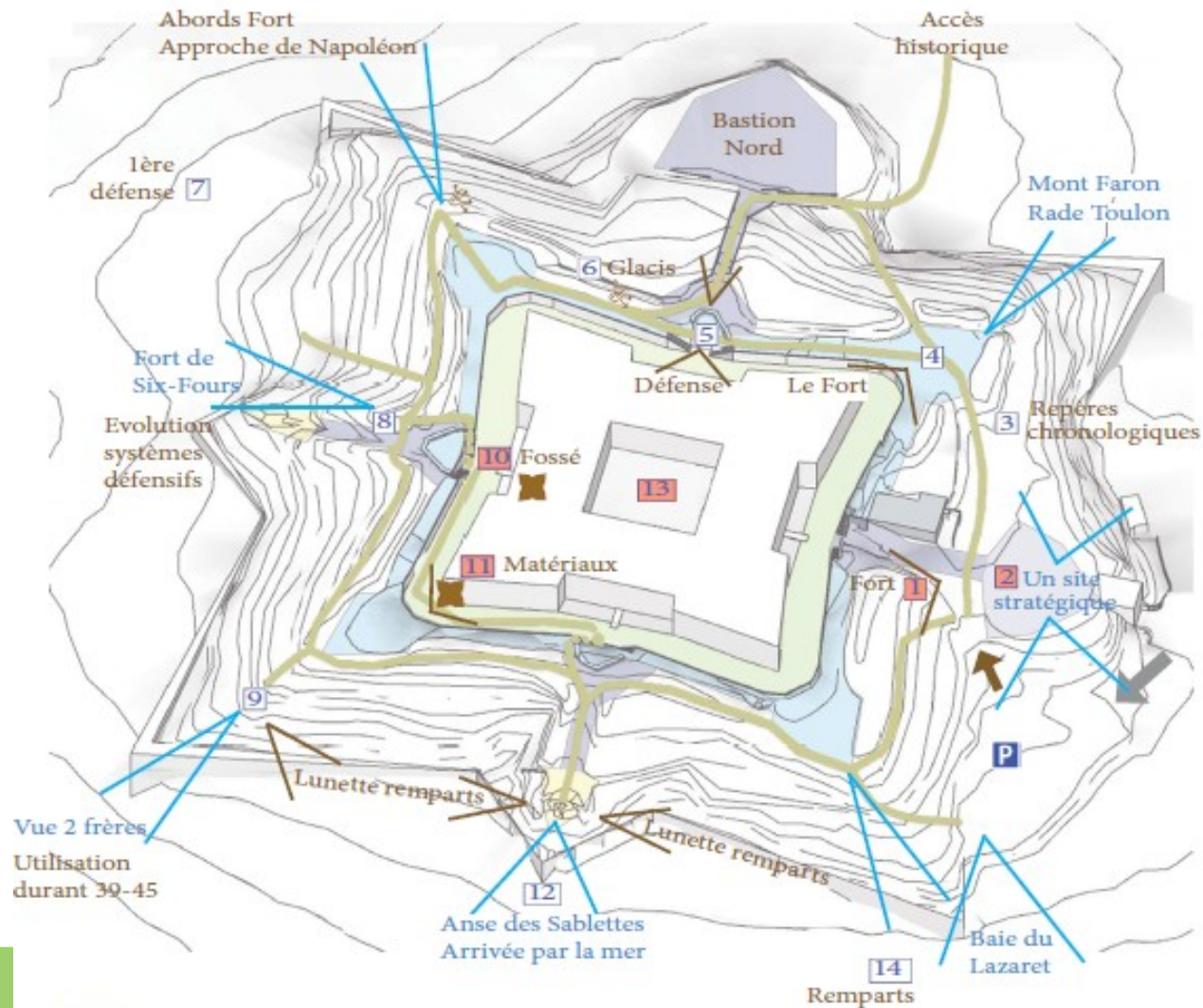
profil schématique adopté pour la défense du fort Napoléon



- Un parcours pédagogique à composer
- Un belvédère à aménager
- Des vestiges à révéler...



DES POINTS INTERPRÉTATIFS A VALORISER



LE CHEMIN COUVERT



LES PLACES D'ARMES



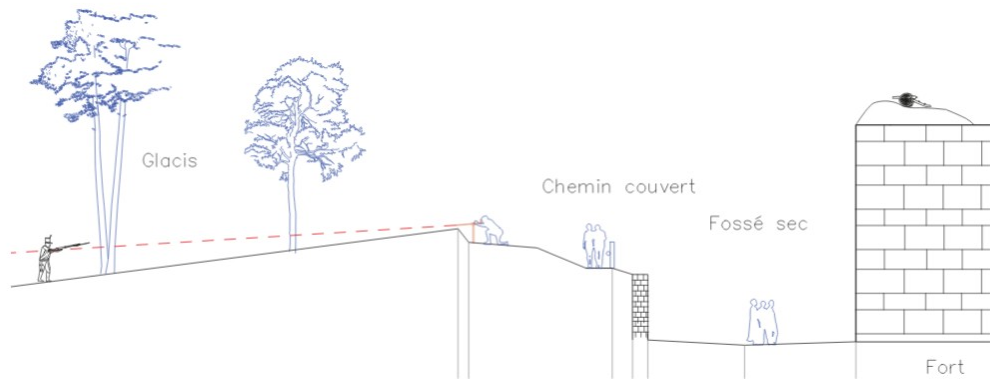
L'ARRIVÉE SUR LE FORT

- « Mettre en paysage » l'aire d'accueil à l'entrée du fort
- Retrouver la continuité du tour de ronde, y guider le visiteur
- Révéler la place d'armes, mettre en scène la position de belvédère sur la rade de Toulon

(simulations : Atelier l'Amarante)



LE BASTION NORD, la stratégie défensive : cheminer par le chemin couvert et replonger dans les traces du passé



LA LUNETTE SUD ET LE FOSSÉ, du fort au paysage d'aujourd'hui



LES BELVÉDÈRES OUEST, une chronologie de l'évolution militaire



- QUESTIONS -

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

